

SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Mairie de Bassila.

Objet : Travaux de réhabilitation des sièges des arrondissements de Bassila centre, de Manigri, d'Alédjo, et de Pénésoulou.

Référence SIGMAP : T_RST_111840

Avis n° : N°67/ **511** /2025/MB/PRMP/SP-PRMP du... **08/12/** 2025

AOO N°67/ **511** /2025/MB/PRMP/SP-PRMP du... **08/12/** 2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Mairie de Bassila version 3 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 02 octobre 2025.
2. La Mairie de Bassila a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des ressources du fonds d'Appui au Développement des Communes (FADeC), afin de financer la réhabilitation des bâtiments administratifs et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif aux travaux de réhabilitation des sièges des arrondissements de Bassila centre, de Manigri, d'Alédjo, et de Pénésoulou.
3. La Mairie de Bassila sollicite des offres sous pli fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : « réhabilitation des sièges des arrondissements de Bassila centre, de Manigri, d'Alédjo, et de Pénésoulou »

Les travaux sont repartis en quatre (04) lots à savoir :

lot 01 : réhabilitation du siège d'arrondissement de Bassila centre ;

lot 02 : réhabilitation du siège d'arrondissement de Manigri ;

lot 03 : réhabilitation du siège d'arrondissement de Alédjo ;

lot 04 : réhabilitation du siège d'arrondissement de Pénésoulou.

NB : Un soumissionnaire peut postuler pour un ou l'ensemble des quatre (04) lots, mais ne peut être attributaire que d'un seul lot.

NB : Lorsqu'un soumissionnaire a présenté des offres plus avantageuses sur plusieurs lots dont il ne peut être attributaire à la fois, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre le montant du suivant immédiat et son montant est le plus élevé

Les variantes ne sont pas prises en considération.

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

❖ **Capacités techniques et expériences :**

- Être une entreprise spécialisée dans le domaine d'activités de BTP, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir effectivement exécuter en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2020, 2021, 2022, 2023 et 2024) ou de l'année en cours au moins trois (03) marchés de construction d'infrastructures administratives et/ou socio-communautaires dont deux (02) au moins en construction de bâtiment avec dalle de montant au moins égal à quarante-deux millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt et un (42 372 881) francs CFA hors taxes chacun, justifiés par des copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou des procès-verbaux de réceptions provisoire ou définitive assorti du contrat (pages de garde, page de signature et page portant le montant en copie simple) signée par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixte, représentation ou organisation internationale au Bénin) ou une personne morale de droit privé.
- disposer d'un personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification.
- disposer du matériel conforme à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification

❖ **Exigences d'ordre financier :**

- disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de vingt-un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante et un (21 186 441) de francs CFA HT chacun pour le lot 01, lot 02, lot 03 et lot 04, justifiés par une attestation financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant en République du Bénin.
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires moyen annuel des trois (03) dernières années (2024, 2023 et 2022) égal à cinquante millions huit cent quarante-sept mille quatre cinquante-huit (50 847 458) francs CFA pour les lot 01, lot 02, lot 03 et lot 04, justifié par les états financiers fournis dans les formes prescrites par l'annexe A-3-2.

b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence

❖ **Exigences d'ordre techniques :**

- Être une entreprise exerçant dans le domaine d'activités de BTP, justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- disposer d'un personnel clé à affecter à l'exécution du marché dont les profils qualifications et expériences sont conformes à celles indiquées au point 5 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification.

- disposer du matériel conforme à ceux indiqués au point 6 de la sous-section C : critères d'évaluation et de qualification:

❖ **Exigences d'ordre financier :**

- disposer d'avoir liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur de vingt-un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante et un (21 186 441) de francs CFA HT chacun pour le lot 01, lot 02, lot 03 et lot 04, justifiés par une attestation financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréée en République du Bénin ou ayant un correspondant en République du Bénin.
- Produire leur bilan d'ouverture et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'exercice devront produire les états financiers de leurs années d'existence dans la forme prescrite par le point 1 de l'année A-3-2.
- fournir par lot, une attestation d'assurance des risques professionnels indiquant l'objet du marché d'un montant de **quarante-huit millions sept cent vingt-huit mille huit cent treize (48 728 813) francs CFA pour les lot 01 ; lot 02, lot 03 et lot 04** et valable pour toute la période d'exécution du marché.

5. Le délai d'exécution des travaux est de **quatre (04) mois pour chacun des lot 01, lot 02, lot 03 et lot 04** à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage des travaux.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de Passation des Marchés Publics de la Mairie de Bassila ; BP 07 ; email : prmp2021bsl@gmail.com et prendre connaissance des documents d'appel d'offres aux adresses mentionnées ci-après **Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Bassila de 08 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 30 du lundi au vendredi.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du **lundi 08/12/2025**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics BP 07 ; email : prmp2021bsl@gmail.com ; **Secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la Mairie de Bassila premier bureau à gauche de l'entrée principale ;** sis dans l'enceinte de la mairie de Bassila, tél : 01 97 63 39 03. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par tout autre moyen souhaité. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres seront rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : salle de conférence de la mairie de Bassila, au plus tard le *Lundi 29/12/2025* à 10 heures 00 minutes « Heure locale GMT+1 ». **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis ou de leur représentant dûment mandaté à l'adresse ci-après : Salle de conférence de la mairie de Bassila, sise dans l'enceinte de la mairie de Bassila, le *29/12/2025* à 10 heures 30 minutes « Heure locale GMT+1 ».

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-neuf (423 729) FCFA pour **chacun des lot 01 ; lot 02, lot 03 et lot 04 ;**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

La Personne Responsable
des Marchés Publics,

Jean-Pierre AVOCE

